



## PRÉSIDENTIELLE DU MOIS D'AVRIL 2017

### ÉTAT DES LIEUX

L'effondrement de la biodiversité est avéré. Les causes sont connues. Les réponses existent, positives, constructives. La responsabilité de la France est mondiale.

« La France figure parmi les 7 pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées au monde, ce qui lui confère une forte responsabilité en matière de biodiversité. Comme les autres pays, elle n'a pas atteint l'objectif assigné par la Convention sur la diversité biologique de réduire la perte de biodiversité en 2010, comme en témoignent les listes rouges, notamment la liste mondiale réalisée par BirdLife International et présentée à l'occasion de la 13<sup>ème</sup> conférence des parties de la Convention pour la Biodiversité de l'ONU qui s'est tenue au Mexique à Cancún en décembre 2016<sup>(2)</sup>. En métropole, trois quarts des habitats d'intérêt communautaires sont en état défavorable, et une espèce sur cinq est menacée. La situation est encore plus préoccupante en Outre-mer »<sup>(1)</sup>.

Et la situation ne cesse de se dégrader : de 79 espèces en 2011, nous sommes passés à 90 espèces menacées aujourd'hui, dont 77 ne sont présentes qu'en Outre-mer. Elles pourraient s'éteindre si rien n'est entrepris pour les sauvegarder dans les années à venir. 37 espèces menacées sont endémiques, ce qui signifie que notre responsabilité pour les préserver est entière ! A ce jour, les mesures de conservation ambitieuses pour sauvegarder leurs habitats manquent cruellement et seule une minorité de ces espèces bénéficient de plans d'action.

Les 6 indicateurs sur la biodiversité du dernier rapport de 2016 au Parlement de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable sont au rouge :

- 73 % des habitats naturels prioritaires au niveau européen sont en état défavorable inadéquat et mauvais (2007-2012) ;
- 32 % des espèces évaluées sont menacées (2015) ;
- 51 601 km<sup>2</sup> ont été artificialisés, avec une moyenne de +1,36 % par an entre 2006 et 2015 ;
- La consommation de produits phytosanitaires a crû de 12 % en 2012-2014 par rapport à 2009-2011 ;
- 11 % seulement des stations de suivi des récifs coralliens en outre-mer français présentent un recouvrement en corail vivant en augmentation, contre 36 % en diminution (2015).

Les derniers indicateurs de l'Observatoire National de la Biodiversité<sup>(3)</sup> témoignent d'une érosion continue de notre patrimoine naturel :

- 50 % des zones humides ne sont pas en état satisfaisant ;
- 57 % des eaux de surface ne sont pas de bonne ou de très bonne qualité ;
- 78 % des habitats d'intérêt communautaire sous responsabilité française n'ont pas évolué vers un état de conservation satisfaisant entre 2007 et 2012 ;
- Près de 40 % des récifs coralliens en Outre-mer ne sont pas stables ;



- 10 % des surfaces toujours en herbe ont été perdues en métropole entre 2000 et 2013 ;
- L'abondance des oiseaux communs spécialistes a chuté de 23 % en métropole entre 1989 et 2015 ;
- L'abondance des chauves-souris a chuté de 46 % en métropole entre 2006 et 2014.

## Les causes sont connues

Artificialisation et fragmentation de l'espace : les espaces naturels et ruraux fondent comme neige au soleil sous les cultures intensives, les carrières, les hectares de zones commerciales, l'urbanisation en tache d'huile, et autre champs photovoltaïques. Les réseaux (routes, voies ferrées, énergie...) taillent l'espace comme autant de barrières infranchissables. « *L'artificialisation des sols s'est accélérée, notamment en périphérie des villes et le long du littoral, fractionnant les habitats et appauvrissant la biodiversité... Les sols artificialisés représenteraient plus de 9 % du territoire en 2014, soit une hausse de 19 % par rapport à 2000 avec une nette accélération depuis 2006* »<sup>(1)</sup>

Pollutions diverses : diffuses, insidieuses, les pollutions chimiques, par les métaux lourds, lumineuses, imprègnent notre quotidien. Concentrées dans les sols comme dans l'air, elles contaminent toute la chaîne alimentaire, et par conséquent les populations humaines. L'agriculture et l'élevage intensifs figurent parmi les premières causes. « *La France est l'un des plus gros consommateurs de produits phytosanitaires du monde et leur usage a augmenté, contaminant également l'air et les sols* »<sup>(2)</sup>.

Épuisement des populations d'espèces : les prélèvements inconséquents par la chasse et la pêche sur une faune déjà

fragilisée par un environnement dégradé menacent l'état de conservation d'un trop grand nombre d'espèces.

De plus l'État, qui a pour responsabilité d'honorer ses engagements en faveur de la biodiversité, ne fait pas toujours appliquer la réglementation, tant nationale qu'internationale.

## Les réponses existent, positives, valorisantes pour tout un chacun

Le fonctionnement des écosystèmes, et plus globalement la biodiversité, sont essentiels au bien-être de l'humanité. Ils sont la source de solutions pour de nombreux problèmes auxquels nos sociétés doivent faire face, notamment la prévention du réchauffement climatique, le maintien ou la restauration des ressources naturelles...

La biodiversité est source d'inspiration quotidienne pour nos sociétés dans les domaines techniques, scientifiques, technologiques, pour la santé, le bien-être et l'épanouissement des générations actuelles et futures. Il est possible rapidement et concrètement de stopper puis d'inverser cette régression en s'attaquant aux causes plutôt qu'aux effets.

Les moyens financiers existent. De plus il est possible à moindre coût de réorienter les aides. L'État doit adapter l'administration française et réformer la gouvernance de la biodiversité. Les Français et Françaises souhaitent agir concrètement ; ils sont prêts à adapter leurs comportements et accompagner cette évolution salubre.

<sup>(1)</sup> BirdLife International. 2016. *IUCN Red List for birds*

<sup>(2)</sup> *Examens environnementaux de l'OCDE - France - 2016*

<sup>(3)</sup> <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/questions/1-comment-la-biodiversite-evolue-t-elle-en-france>